



CHARTE D'ENGAGEMENT

Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Amour

1. Présentation de la MSP

La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Amour réunit 23 professionnels, issus de 11 professions, travaillant en coordination pour assurer une prise en charge globale et coordonnée :

- Professions médicales : médecins généralistes, médecin psychiatre, sage-femmes
- Professions paramédicales : masseurs-kinésithérapeutes, pédicure, psychomotricien, diététicienne, infirmiers (IDEL)
- Profession pharmaceutique : pharmaciens
- Autres professionnels : psychologues, ostéopathes

Ensemble, nous œuvrons pour offrir aux habitants du territoire un parcours de soins lisible, coordonné et accessible.

2. Nos engagements envers les patients

- **UNE OFFRE DE SOINS ACCESSIBLE SUR UNE LARGE AMPLITUDE HORAIRE**

L'équipe médicale s'organise pour assurer la permanence des soins et garantir une réponse médicale du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h.

Les horaires détaillés de chaque professionnel sont disponibles sur : www.mspsaintamour.fr

- **DES CRÉNEAUX DE CONSULTATION MÉDICALE D'URGENCE**

Les consultations chez les médecins généralistes se font sur rendez-vous.

Toutefois, en cas de besoin médical urgent, les médecins généralistes proposent des créneaux d'urgence le jour-même, afin de répondre au mieux aux demandes.

Néanmoins en cas de période épidémique, ces créneaux peuvent être vite submergés, aussi est-il conseillé d'appeler tôt le matin.

- **UN ACCUEIL ET UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉS À VOTRE PARCOURS DE SOINS**

Le secrétariat des médecins généralistes assure un accueil :

- téléphonique de 8h à 12h30, du lundi au vendredi.
- Et présentiel dans nos locaux de 8h à 13h en semaine.

Les médecins restent joignables le reste de la journée et le samedi matin, et assurent une astreinte téléphonique et présente.

Pour le confort de tous et afin de garantir une réponse adaptée, nous vous remercions de contacter prioritairement le secrétariat le matin. Les médecins ne doivent être sollicités directement qu'en cas d'urgence. Certains appels peuvent être manqués par votre médecin lorsqu'il est en consultation, ou déjà en ligne.

Pour joindre les autres professionnels, toutes les coordonnées sont disponibles sur : www.mspsaintamour.fr

En cas d'urgence en dehors des horaires du secrétariat, contactez le 116 117 ou le 15.



3. Nos valeurs communes

L'ensemble des membres de la MSP s'engagent à :

- respecter la dignité, la confidentialité et les besoins de chaque patient.
- coopérer de manière transparente et constructive.
- assurer un accueil bienveillant et une prise en charge de qualité.
- promouvoir la prévention, la continuité des soins et l'amélioration des pratiques.
- maintenir un cadre de travail serein et collaboratif.

L'ensemble du projet de santé de la Maison de Santé est disponible sur notre site internet.

4. Adhésion

La présente charte formalise les engagements partagés par les membres de la Maison de Santé de St Amour.

Elle peut être révisée pour s'adapter à l'évolution des besoins du territoire et du projet de santé.

Pour l'A2PMAS
(association loi 1901)
L. Breton (président)

Pour la SISAM
(société interprofessionnelle de soins ambulatoires)
A. Sassot et A. Lucotte (co-gérants)